

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION
PROSPECTIVE SUR LE THÈME :**

**"LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : ENJEUX ET PERSPECTIVES
POUR L'AFRIQUE"**

24 MAI 2023

Table des matières

PREAMBULE	5
1. Le contexte de la crise alimentaire actuelle en Afrique : une situation critique nécessitant une intervention urgente	7
1.1. L'existence d'un cadre de référence international de promotion de la sécurité alimentaire	7
1.2. Une dégradation préoccupante de la sécurité alimentaire en Afrique	8
2. Les enjeux de sécurité alimentaire à l'aune de la crise alimentaire actuelle en Afrique	9
2.1. L'enjeu géopolitique.....	9
2.2. L'enjeu institutionnel et réglementaire	10
2.3. L'enjeu économique	10
2.4. L'enjeu de la valorisation agricole et alimentaire locale.....	11
2.5. L'enjeu financier.....	11
2.6. L'enjeu social	12
2.7. L'enjeu climatique.....	12
2.8. L'enjeu hydrique	13
2.9. L'enjeu scientifique et technologique.....	13
2.10. L'enjeu des systèmes d'information.....	14
2.11. L'enjeu de la coopération et de l'intégration commerciale africaine.....	15
3. Des politiques publiques en deçà des enjeux actuels de sécurité alimentaire	15
3.1. Le volontarisme agricole de l'ère "post-indépendance" en Afrique visait l'autosuffisance alimentaire.....	15
3.2. Les plans d'ajustement structurel : un tournant pour les politiques agricoles africaines.....	16
3.3. La petite agriculture familiale : un maillon essentiel de la chaîne de valeur agricole.....	16
3.4. Les atouts à valoriser pour améliorer la sécurité alimentaire en Afrique.....	16
4. Repenser la sécurité alimentaire à l'aune de la crise alimentaire actuelle : quels scénarios pour l'avenir ?	17
4.1. Le scénario pessimiste : le risque d'une dégradation systémique de la sécurité alimentaire dans le monde et en Afrique.....	17
4.2. Le scénario de la stagnation : consolider l'effectivité et la mise en œuvre des politiques déjà élaborées dans le cadre multilatéral	18
4.3. Le scénario de la rupture avec le modèle agro-alimentaire productiviste.....	18
5. Orientations stratégiques et mesures opérationnelles : faire de la sécurité alimentaire un vecteur de souveraineté nationale	19
Annexe 1 : Quelques bonnes pratiques agricoles africaines	23
Annexe 2 : Programme de la journée de réflexion prospective	26

PREAMBULE

L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a organisé mercredi 24 mai 2023, au sein de son siège à Rabat, une journée de réflexion prospective sur le thème : "La sécurité alimentaire : enjeux et perspectives pour l'Afrique". L'objectif de cette rencontre était de décrypter les dynamiques géopolitiques et économiques mondiales affectant la sécurité alimentaire en Afrique.

Elle s'est inscrite dans la continuité des travaux de l'IRES, entamés dès 2009, dans le cadre de son programme d'études " Changement climatique : impacts sur le Maroc et options d'adaptation globales ". Ont été cités dans les propos liminaires du Directeur Général de l'IRES, les travaux antérieurs suivants, tous en lien avec le thème de la rencontre¹ :

- 2014 : la réalisation de deux études, dont la première avait porté sur la sécurité alimentaire et sanitaire face au changement climatique et la seconde sur les cultures transgéniques ;
- 2018 : l'élaboration de deux rapports, dont le premier traitait du développement rural en Afrique subsaharienne et dans lequel avaient été évoquées les principales causes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition ; le deuxième ayant été le rapport stratégique sur le développement autonome de l'Afrique. Celui-ci avait mis en évidence quatre enjeux liés à l'insécurité alimentaire dans le continent, à savoir : la croissance démographique, l'insuffisance des revenus, la faible organisation de la filière alimentaire et le déficit d'infrastructures ;
- 2022 : la production du rapport de synthèse des travaux de la journée scientifique, organisée par l'IRES le 6 juillet 2022, sur l'approche " One Health au Maroc ". Il avait mis en lumière les enjeux du triptyque " Santé humaine, santé animale et santé environnementale " pour la sécurité sanitaire et alimentaire.

La journée de réflexion sur la sécurité alimentaire en Afrique, objet du présent rapport, a permis quant à elle de :

- croiser les points de vue relatifs à la crise alimentaire en Afrique, notamment, eu égard au contexte géopolitique mondial,
- porter un regard prospectif sur les enjeux entourant la sécurité alimentaire en Afrique,
- explorer, selon une démarche d'intelligence collective, les scénarios futurs vraisemblables, notamment, au niveau des approches et de la gouvernance à mettre en place,

¹ Voir site web IRES : www.ires.ma

- proposer des orientations stratégiques, déclinées en mesures opérationnelles, en vue de renforcer la sécurité alimentaire africaine et d'accroître, à terme, la souveraineté alimentaire du continent.

1. Le contexte de la crise alimentaire actuelle en Afrique : une situation critique nécessitant une intervention urgente

1.1. L'existence d'un cadre de référence international de promotion de la sécurité alimentaire

La question de la sécurité alimentaire est aujourd'hui au cœur des discussions à l'échelle internationale. Elle est soulevée dans plusieurs engagements internationaux, notamment, dans l'Objectif de Développement Durable n°2.

Au niveau africain, la Déclaration de Malabo² (Guinée équatoriale), adoptée en 2014 par les Chefs d'Etat de l'Union africaine, constitue une référence en la matière. Ses principaux objectifs étaient de :

- faire de l'agriculture un moteur de la croissance économique,
- réduire considérablement la famine et la malnutrition à l'horizon 2025,
- renforcer les politiques publiques intersectorielles.

En 2019, s'est tenue, à Kigali (Rwanda), la première édition du Dialogue des dirigeants sur la sécurité alimentaire en Afrique (AFSLD)³, ayant réuni, entre autres, 28 ministres africains ainsi que des représentants la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et de la Banque mondiale. Cette rencontre avait pour objectif de renforcer la coordination dans les programmes de sécurité alimentaire et de consolider les efforts autour d'une agriculture africaine plus adaptée au changement climatique.

Les organisations internationales ayant pris part à cet événement se sont engagées à cette occasion à fournir plusieurs aides, notamment, sous la forme de planification et de programmation communes, de financements directs, de mobilisation de financements parallèles, de cofinancement et de conduite d'activités conjointes d'analyse et de conseil ainsi que l'apport d'aides techniques.

² Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, réunis en juin 2014 à Malabo (Guinée équatoriale), ont adopté la déclaration de Malabo qui fait référence en matière de transformation agricole et de sécurité alimentaire de l'Afrique au cours de la décennie 2015-2025. Contrairement à la Déclaration de Maputo de 2003, la Déclaration et les Décisions de Malabo ont émergé d'un processus qui a été hautement inclusif avec une vaste participation de la société civile et des organisations d'exploitants agricoles et la participation du secteur privé qui est de plus en plus grande ces derniers temps

³ <https://www.banquemondiales.org/fr/news/press-release/2019/08/06/africas-key-development-partners-formalize-their-commitment-to-work-jointly-to-help-address-food-and-nutrition-security-in-times-of-climate-change>

Plus récemment, en janvier 2023, s'est tenu le Sommet africain de l'alimentation à Dakar. Il a donné lieu à une déclaration conjointe des partenaires au développement (BAD, Union Africaine...) afin de débloquent un montant de 30 milliards de dollars en faveur de programmes d'appui à la production agricole en Afrique⁴.

Plus largement, la crise sanitaire a imposé des concertations régulières à l'échelle internationale au vu de la situation critique dans le continent.

1.2. Une dégradation préoccupante de la sécurité alimentaire en Afrique

En Afrique, 20% de la population sont actuellement confrontés à la faim contre environ 9% en Asie, 8% en Amérique Latine et Caraïbes, près de 6% en Océanie et moins de 2,5% en Amérique du Nord et en Europe.⁵

L'Afrique est, également, la région où la proportion de la population touchée par la faim a le plus augmenté. Depuis le lancement des Objectifs de développement durable en 2015, la proportion de personnes mal-nourries en Afrique a augmenté de 4,4% contre 2,8% en Amérique Latine et Caraïbes et 1,1% en Asie⁶.

L'édition 2022 de la FAO sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde avait souligné que le nombre de personnes touchées par la faim, à l'échelle internationale, avait atteint 828 millions en 2021, soit une hausse d'environ 46 millions de personnes par rapport à 2020 et de 150 millions depuis l'apparition de la pandémie de la COVID-19.

En Afrique, ce nombre a atteint 282 millions de personnes, soit une augmentation de 49 millions de personnes par rapport à 2019. La situation a été amplifiée par la conjugaison de nouvelles crises majeures dont celle provoquée, sur la scène mondiale, par le conflit entre la Russie et l'Ukraine, la toile de fond restant le changement climatique.

L'Afrique subsaharienne est la principale zone touchée avec un taux de près de 21%⁷ de la population sous-alimentée contre 10 % à l'échelle mondiale. Ceci s'explique, notamment, par des engagements non suivis d'effets en matière de mise en œuvre des recommandations internationales.

Selon les données de la FAO, il a été comptabilisé, en 2022, 322 millions de personnes en Afrique en situation d'insécurité alimentaire grave et 473 millions d'Africains en situation d'insécurité alimentaire modérée.⁸

⁴ <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/press-releases/sommet-dakar-2-les-partenaires-au-developpement-vont-investir-30-milliards-de-dollars-pour-stimuler-la-production-alimentaire-en-afrique-58599>

⁵ <https://www.fao.org/3/cc0640fr/cc0640fr.pdf> - page 13

⁶ Idem

⁷ <https://www.fao.org/3/cc0639fr/online/sofi-2022/food-security-nutrition-indicators.html>

⁸ Selon, la FAO, l'insécurité alimentaire modérée est définie par le fait qu'une personne manque de moyens pour une alimentation saine, n'est pas sûre de pouvoir se procurer des aliments, saute probablement des repas ou manque de nourriture. Quant à l'insécurité alimentaire grave, elle définit une personne qui n'a plus d'aliments et qui passe parfois une journée entière sans manger.

En Afrique du Nord, la proportion de la population affectée par l'insécurité alimentaire est estimée à 7%. Deux pays sont particulièrement menacés : la Libye et la Tunisie, en raison de leur dépendance en approvisionnements de l'Ukraine et de la Russie. Selon la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), la Libye, en l'occurrence, importe de l'Ukraine et de la Russie respectivement 60% et 15% de ses denrées alimentaires.

2. Les enjeux de sécurité alimentaire à l'aune de la crise alimentaire actuelle en Afrique

Depuis 2020, les pays africains font face à la concomitance de trois crises majeures :

- une crise d'approvisionnement sur les marchés mondiaux des denrées alimentaires et des produits de base, accentuée par le conflit russo-ukrainien,
- une crise économique marquée par une forte inflation doublée d'un endettement public croissant,
- une crise climatique et des conditions météorologiques difficiles (sécheresses et inondations) qui détériorent la productivité des systèmes agricoles.

Les effets conjugués de ces crises ont créé un contexte d'insécurité alimentaire dont voici les enjeux et les conséquences induites.

2.1. L'enjeu géopolitique

La guerre en Ukraine déteint durablement sur l'approvisionnement en blé. Près de 700 millions de personnes sont directement touchées par la dépendance en blé russe et/ou ukrainien⁹.

Les données des Nations-unies (Base de données " Comtrade ")¹⁰, indiquent que les céréales et les huiles représentent 40% des importations agricoles africaines. La part de marché cumulée de la Russie et de l'Ukraine au niveau du continent est supérieure à 30% pour ces mêmes produits de base.

Sur la période 2018-2020, selon la CNUCED, 23 pays dépendaient de la Russie et de l'Ukraine pour au moins 33% de leurs besoins en importations de blé et 15 d'entre eux en étaient dépendants à plus de 50%.¹¹

⁹ Food security challenges and perspectives for Africa. Pr. Youssoufou Hamoudou Daouda, Recteur de l'Université Djibo Hamani de Tahoua. Communication présentée lors de la rencontre de l'IRES sur la sécurité alimentaire 24 mai 2023

¹⁰ Food security challenges and perspectives for Africa. Pr. Youssoufou Hamoudou Daouda, Recteur de l'Université Djibo Hamani de Tahoua. Communication présentée lors de la rencontre de l'IRES sur la sécurité alimentaire 24 mai 2023

¹¹ <https://fr.statista.com/infographie/27093/les-pays-africains-qui-dependent-le-plus-du-ble-russe-et-ukrainien>

La crise d'approvisionnement est manifeste sur les marchés du soja, du maïs et du riz où les importateurs remplaceraient une denrée par une autre en raison de la volatilité des prix. Par ailleurs, le taux de dépendance du continent africain relatif aux importations en matière d'huiles végétales est de 110% (10% de la demande nationale demeurant insatisfaite par ces importations).

2.2. L'enjeu institutionnel et réglementaire

L'action publique en matière de sécurité alimentaire exige l'intervention concertée et coordonnée des différents acteurs publics, privés ainsi que celle des organisations de coopération et d'aide au développement. La mise en place d'un cadre institutionnel permet la mutualisation des moyens avec tous les acteurs impliqués.

De plus, la crise alimentaire actuelle a montré la nécessité de disposer d'un cadre réglementaire structuré afin de faire face à l'urgence alimentaire et prendre les mesures nécessaires dans les cas suivants :

- ✓ A court terme :
 - contrôler et stabiliser les prix,
 - maîtriser les stocks alimentaires et ceux des matières premières,
 - disposer de systèmes d'information et d'aide à la décision.
- ✓ A moyen-long terme :
 - faciliter l'accès au foncier agricole et aux ressources naturelles tout en préservant l'environnement et en évitant la déforestation,
 - former et encadrer les agriculteurs,
 - soutenir la formation et la Recherche & Développement dans le secteur agricole.

2.3. L'enjeu économique

Le contexte économique actuel est marqué par des phénomènes cumulés d'inflation, de récession, d'endettement et de chômage, affectant le pouvoir d'achat des populations. Le marché mondial des denrées alimentaires est sujet à de fortes pressions inflationnistes. En effet, les prix des denrées alimentaires, entre mars 2021 et mars 2022, ont augmenté de plus de 33% suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.¹²

Dans ce contexte, il existe un risque de stagflation (c'est-à-dire d'effet conjugué d'une croissance économique très faible voire nulle et d'une forte inflation) dans 38% des pays d'Afrique subsaharienne¹³. Dans le continent, l'inflation s'est accentuée, atteignant en 2022 plus de 9% dans plusieurs pays subsahariens contre 4,5 % en 2021¹⁴.

¹³ Africa's Pulse World Bank : une analyse des enjeux façonnant l'avenir économique de l'Afrique, Avril 2023

¹⁴ Africa's Pulse World Bank

Selon les prévisions du FMI, l'inflation devrait rester élevée en 2023 à plus de 9%.¹⁵ Plusieurs pays africains, tels que l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, le Rwanda, la Sierra-Leone, le Soudan et le Zimbabwe ont enregistré des taux d'inflation à deux chiffres¹⁶.

Par ailleurs, en plus de l'inflation, plusieurs pays d'Afrique ont connu des situations de récession et des taux de chômage élevés, à l'instar de l'Angola et du Nigéria¹⁷. Selon la FAO, dans un tel contexte inflationniste, en cas de choc économique brutal, le nombre de personnes sous-alimentées à l'échelle mondiale (2022-2023) augmenterait de 13 millions de personnes dont 5 millions en Afrique subsaharienne¹⁸.

2.4. L'enjeu de la valorisation agricole et alimentaire locale

La satisfaction des besoins alimentaires en Afrique est étroitement liée au développement de filières agricoles à forte valeur ajoutée locale aussi bien au niveau économique que nutritionnel. Il s'agit d'un enjeu crucial pour réduire la dépendance et favoriser la durabilité alimentaire. Sur ce point, il convient de souligner que le taux de dépendance du continent africain vis-à-vis des importations céréalières était de 29,8% sur la période 2000-2019¹⁹.

Cet enjeu souligne l'importance de la valorisation des denrées alimentaires locales pour répondre aux changements de régimes alimentaires sous l'effet des changements de modes de vie, comme le phénomène-riz, à savoir la tendance à remplacer des denrées alimentaires locales et habituelles par la consommation de riz dans les zones urbaines africaines. Un phénomène qui a entraîné une dépendance accrue aux importations de riz, estimée à plus de 50% pour certains pays d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana, Togo, Bénin et Niger) sur la période 2000-2017. Au Mali, cette dépendance à l'égard des importations de riz, qui est restée relativement faible depuis les années 1990, a atteint 25% sur la période 2014-2016.

2.5. L'enjeu financier

L'investissement public africain est aujourd'hui insuffisamment consacré à l'agriculture. Les budgets dédiés au secteur agricole sont en moyenne de 4% sur le continent alors qu'il est préconisé d'y consacrer au moins 10% du budget général de l'État (déclaration de Malabo)²⁰.

¹⁵ <https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2022/04/28/blog-africa-faces-new-shock-as-war-raises-food-fuel-costs>

¹⁶ Africa's Pulse World Bank

¹⁷ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2023/04/14/actualites-economiques-du-nigeria-et-du-ghana-semaine-15-du-10-au-16-avril-2023>.

<https://www.afdb.org/fr/countries/southern-africa/angola/angola-economic-outlook>

¹⁸ <https://www.fao.org/3/cc0640fr/cc0640fr.pdf>

¹⁹ FAO, 2022. statistical yearbook 2022 world food and agriculture.

²⁰ Op.citée

Un faible niveau d'investissement public ne permet pas de stimuler les activités agricoles et ne suscite pas l'attractivité des investisseurs privés nationaux et internationaux, nécessaire au développement du secteur agricole et à la création d'écosystèmes dynamiques.

A ce titre, il convient de souligner que les recommandations proposées par le comité scientifique de l'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) ont réaffirmé l'importance du levier financier. Elles affirment que les investissements dans l'adaptation au changement climatique ne devraient pas être considérés comme des coûts pour l'économie nationale, mais plutôt être perçus comme un investissement de long-terme faisant partie intégrante de programmes de relance économique.

Par ailleurs, la valorisation locale suppose l'organisation des marchés d'approvisionnement et de commercialisation pour faciliter l'accès à une nourriture saine et durable. L'amélioration des circuits de distribution et le développement d'infrastructures d'approvisionnement (routes, marchés, abattoirs ...) sont une source de création de valeur et d'emplois pour le secteur agricole.

2.6. L'enjeu social

L'insécurité alimentaire provoque des déficits sociaux et humains en raison de ses impacts sanitaires : aggravation des maladies, malnutrition, mortalité infantile... Elle constitue également un enjeu politique en cas de tensions sociales provoquées par le renchérissement des denrées alimentaires.

Les enjeux sociaux liés à la sécurité alimentaire soulèvent la question de la pauvreté croissante touchant le milieu rural. Cette précarité entrave l'accès aux équipements et aux outils de production qui permettent aux petits agriculteurs d'améliorer la quantité et la qualité de leur production agricole (fertilisants, irrigation, matériel et outillage, ...).

2.7. L'enjeu climatique

Selon la FAO, 23,5 millions de personnes sont en situation de crise alimentaire directement imputable à la crise climatique dans les pays suivants : la République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Nigéria, le Soudan et le Soudan du Sud. En Afrique de l'Est, 90% des puits de forage en Somalie se sont entièrement asséchés ainsi qu'au nord du Kenya et au sud de l'Éthiopie²¹.

²¹ <https://www.oxfamfrance.org/communiqués-depresse/42722>

Les données issues du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publiées en 2022²² réaffirment le phénomène de vulnérabilité de l'Afrique au changement climatique et à l'insécurité alimentaire qui en découle. Des hausses de températures sont constatées dans toutes les régions africaines, particulièrement touchées par les épisodes de sécheresses.

Par exemple, en Afrique du Nord, les cultures de blé et d'orge souffrent de l'augmentation des fréquences et de l'intensité des sécheresses, dues à la baisse continue des précipitations. En Afrique de l'Est, le risque d'invasions de criquets menace la sécurité alimentaire des populations en s'attaquant aux récoltes.²³ Au Sahel, il est constaté également un changement des conditions climatiques, marqué par des pluies extrêmes, des inondations suivies de fortes chaleurs.

Les rendements du maïs en Afrique de l'Ouest pourraient diminuer de 9 à 41% en cas de réchauffement climatique global respectivement compris entre 1,5 à 4 degrés. Ceci entraînerait une perte de richesse estimée à 2 900 milliards de dollars⁹ à l'horizon 2100.²⁴

2.8. L'enjeu hydrique

La raréfaction de l'eau représente un défi majeur au regard des dérèglements climatiques qui accentuent l'assèchement de zones entières du continent. Cet enjeu est d'autant plus important qu'il est associé au risque de migrations des populations vers les zones les plus humides, phénomène susceptible d'entraîner des pressions notables sur les ressources naturelles de ces zones. Cette compétition croissante pour l'accès aux sols et à l'eau à des fins agricoles est susceptible d'intensifier l'insécurité alimentaire de certaines zones par rapport à d'autres et de créer, s'agissant de cette question, des inégalités territoriales.

2.9. L'enjeu scientifique et technologique

L'agriculture africaine pâtit d'un faible niveau de productivité. Or, sans une amélioration soutenue des rendements agricoles, les pays africains, de manière générale, ne pourront ni diversifier leur production ni satisfaire leurs besoins domestiques. Cet enjeu est, en grande partie, lié à l'attention qui est et sera portée à l'avenir à l'aspect technologique. Selon les termes du comité scientifique de l'Initiative "Adaptation de l'agriculture africaine", l'ensemble "Recherche-Formation-Développement" constitue la clé de voûte de l'augmentation de la productivité, du renforcement de la compétitivité, de la résilience et de la durabilité du secteur agricole.

²² Rapport du Groupe Intergouvernemental sur le Climat édité en 2022

²³ Dans la corne de l'Afrique, 9,7 millions de personnes sont en insécurité alimentaire élevée du fait du triple choc de la crise de la COVID-19, de la guerre en Ukraine et des invasions de criquet ; rapport FAO, op. cité

²⁴ Déclaration de la Directrice de la Banque mondiale pour l'intégration régionale en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord lors Forum annuel des idées du Heritage Institute for Policy Studies tenu à Djibouti le 5 décembre 2022, sur le thème Changement climatique et conflits dans la Corne de l'Afrique : Défis, réponses et nouveau mandat.

A ce titre, selon le rapport de la FAO sur les perspectives agricoles, les rendements céréaliers moyens devraient augmenter de 22% au cours des 10 prochaines années en Afrique subsaharienne.²⁵ Les pays développés consacrent environ 3% du PIB agricole (PIBA) à la recherche agronomique alors qu'en Afrique seulement 0,4% du PIBA y sont dépensés.

2.10. L'enjeu des systèmes d'information

Les systèmes d'information peuvent jouer un rôle considérable dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique. Ils offrent un cadre permettant de collecter, de gérer et d'analyser les données essentielles pour appréhender et traiter les questions liées à la sécurité alimentaire.

Les systèmes d'information permettent le recueil immédiat de données précises sur la production agricole, les stocks de nourriture, les prix des denrées alimentaires, les revenus des ménages, les régimes alimentaires et les habitudes de consommation. Ces données visent à évaluer la disponibilité des ressources alimentaires, à identifier les zones à risque et à comprendre les facteurs qui contribuent à une éventuelle insécurité alimentaire.

En centralisant et en organisant ces données, les systèmes d'information facilitent l'analyse approfondie de la situation alimentaire à différents niveaux : local, régional et national. Les décideurs politiques, les agences gouvernementales, les organisations internationales ou encore les acteurs locaux peuvent ainsi disposer d'une base solide pour prendre des décisions fondées sur des statistiques fiables et concevoir des politiques adaptées aux besoins spécifiques de chaque région ou communauté.

Les systèmes d'information jouent enfin et surtout un rôle considérable dans la surveillance et l'alerte précoce des crises alimentaires. En surveillant en temps réel les fluctuations des prix alimentaires, les pénuries potentielles, les crises climatiques, les épidémies de maladies animales ou végétales et les prévisions météorologiques, ils ont pour objectif de détecter les signaux d'alarme et d'anticiper les situations d'insécurité alimentaire.

Les systèmes d'information facilitent la mise en place de mécanismes de réponse rapide et immédiate, tels que la distribution ciblée de nourriture, l'activation de filets de sécurité sociale (par exemple une assistance financière directe aux ménages les plus vulnérables pour se procurer de la nourriture ou la gratuité des cantines scolaires pour les enfants défavorisés) ou encore l'ajustement des politiques agricoles, pour atténuer les risques de crise planant sur la population.

²⁵ <https://www.fao.org/3/cb5332fr/Chapitre2.pdf>, Page 96

2.11. L'enjeu de la coopération et de l'intégration commerciale africaine

Le niveau du commerce intra-africain reste modeste puisqu'il ne s'est établi qu'à près de 16% en 2019 contre plus de 60% sur les continents asiatique et européen²⁶.

Le commerce intra-africain est aujourd'hui encore entravé par une certaine lenteur administrative et bureaucratique (demande d'agrément, nécessité systématique de réunion des commissions ministérielles pour aboutir à des décisions, ...) et un manque d'intégration économique (des barrières commerciales encore élevées notamment). L'intégration commerciale peut s'avérer avantageuse si les pays possèdent des produits agricoles complémentaires et diversifiés.

A cet égard, les pays africains gagneraient à procéder à la diminution progressive des droits de douane dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Sa mise en œuvre effective permettrait, en outre, de stimuler la compétitivité des entreprises, d'attirer les investissements directs étrangers et de créer des chaînes de valeur régionales.

3. Des politiques publiques en deçà des enjeux actuels de sécurité alimentaire

3.1. Le volontarisme agricole de l'ère "post-indépendance" en Afrique visait l'autosuffisance alimentaire

Au lendemain des indépendances africaines et jusqu'aux années 1980, les Etats avaient fait de l'agriculture un secteur prioritaire, orientant les politiques publiques volontaristes vers l'autosuffisance alimentaire, privilégiant ainsi certaines initiatives telles que :

- le soutien à l'émergence d'une agro-industrie naissante, de plus en plus performante et adaptée,
- l'incitation à la formation, à la Recherche & Développement et à l'encadrement du capital humain,
- le développement d'une agriculture orientée vers des produits à haute valeur ajoutée pour la consommation locale,
- la mise en place de structures de formation agricoles, sylvicoles, pastorales adaptées aux contextes locaux,
- l'organisation des marchés locaux, régionaux et nationaux favorisant la production agricole locale.

²⁶ <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/commerce-intra-africain-la-banque-africaine-de-developpement-souligne-le-role-central-des-grandes-villes-du-continent-40541#:~:text=Les%20%C3%A9changes%20intra%20africains%20sont,les%20continents%20asiatique%20et%20europ%C3%A9en.>

3.2. Les plans d'ajustement structurel : un tournant pour les politiques agricoles africaines

Au début des années 1980, la crise de l'endettement a imposé la mise en œuvre de Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) restrictives exigées par le FMI et ce, en contrepartie de l'octroi de lignes de crédit importantes par le Fonds afin de relancer les économies en difficulté. Les pouvoirs publics africains ont ainsi vu leur marge de manœuvre budgétaire se restreindre, ce qui a resserré le soutien financier étatique à l'agriculture.

Parallèlement, les importations des produits alimentaires se sont accrues dans les économies africaines, dans la dynamique de l'ouverture commerciale grandissante à l'échelle internationale. Cette dynamique a créé une certaine dépendance en matière alimentaire envers des pays tiers.

3.3. La petite agriculture familiale : un maillon essentiel de la chaîne de valeur agricole

La petite agriculture familiale représente la source essentielle de la production agricole dans les pays africains. Mais elle ne semble pas être suffisamment prise en compte dans les politiques publiques. Les déclarations d'intention qui sont énoncées dans les objectifs de politiques publiques et/ou dans les engagements internationaux ont peu d'impact concret sur l'état du milieu rural en raison parfois de causes objectives : éloignement des centres urbains, absence d'infrastructures de communication d'accès, communautés rurales vivant de manière autonome et isolée, ...

Les fermiers et les paysans, à savoir les populations rurales les plus pauvres dans les pays africains, se retrouvent démunis en termes d'accès aux infrastructures, aux financements, aux équipements, à la formation, ... Il convient donc d'accorder plus d'attention et de moyens à la petite agriculture familiale car elle représente le socle de la lutte contre l'insécurité alimentaire.

3.4. Les atouts à valoriser pour améliorer la sécurité alimentaire en Afrique

En réponse à ce contexte de vulnérabilités et d'incertitudes structurelles, il existe néanmoins un certain nombre d'atouts pour améliorer la sécurité alimentaire en Afrique, tels que :

- la disponibilité dans le continent africain de terres arables (24% des terres arables mondiales et 60% des terres arables mondiales non exploitées²⁷),

²⁷ <https://www.iisd.org/system/files/publications/afrique-ressources-naturelles-vanguardia-fr.pdf>

- l'existence d'une dotation substantielle en capital humain : l'agriculture emploie plus de la moitié de la main-d'œuvre africaine (les petits exploitants représentant environ 60 % de la population dans les pays africains à faible revenu)²⁸,
- l'élargissement des marchés africains créant des opportunités de coopération, de croissance et d'amélioration de la productivité agricole (Projet ZLECAF),
- l'intérêt grandissant porté sur le plan international au continent africain en termes d'investissements et d'opportunités économiques.

4. Repenser la sécurité alimentaire à l'aune de la crise alimentaire actuelle : quels scénarios pour l'avenir ?

4.1. Le scénario pessimiste : le risque d'une dégradation systémique de la sécurité alimentaire dans le monde et en Afrique

En 2050, la population mondiale atteindrait 9,6 milliards de personnes²⁹. Parallèlement, une décroissance progressive des ressources en terres arables³⁰ et en eau est attendue. Par conséquent, même en adoptant des mesures de court terme, la production et la productivité agricoles seraient appelées à diminuer considérablement en raison des facteurs suivants :

- la dégradation accélérée de la biodiversité terrestre et marine,
- l'accroissement de la déforestation,
- l'extraction non durable des ressources naturelles et de l'eau,
- la pollution croissante des sols, de l'eau et de l'air,
- l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre dont le tiers provient des systèmes agricoles et alimentaires³¹.

De plus, dans ce scénario, des classes d'élite autoprotégées, c'est-à-dire des groupes d'individus aisés ayant des intérêts transnationaux, détiennent un fort pouvoir de décision et influencent dans une certaine mesure les gouvernements. Il en résulte la mise à mal de pans entiers des systèmes socio-économiques, environnementaux et agroalimentaires, avec des conséquences coûteuses et parfois irréversibles pour un très grand nombre de personnes et d'écosystèmes naturels.³²

²⁸ https://www.afdb.org/sites/default/files/news_documents/chap2_raed_2021_fr_v12.pdf.

²⁹ World Population Prospects. ONU

³⁰ 15 % des surfaces cultivables sont prévues en plus à cet horizon. Ce qui est nettement insuffisant face à des besoins de consommation en croissance exponentielle.

³¹ [https://news.un.org/fr/story/2021/03/1091292#:~:text=champ%20de%20c%3%A9r%3%A9ales,-,Les%20syst%3%A8mes%20alimentaires%20repr%C3%A9sentent%20plus%20du%20tiers%20des%20%3%A9missions,%C3%A0%20effet%20de%20serre%20\(FAO\)&text=Les%20syst%3%A8mes%20alimentaires%20dans%20le,r%C3%A9cemment%20publi%C3%A9%20dans%20Nature%20Food](https://news.un.org/fr/story/2021/03/1091292#:~:text=champ%20de%20c%3%A9r%3%A9ales,-,Les%20syst%3%A8mes%20alimentaires%20repr%C3%A9sentent%20plus%20du%20tiers%20des%20%3%A9missions,%C3%A0%20effet%20de%20serre%20(FAO)&text=Les%20syst%3%A8mes%20alimentaires%20dans%20le,r%C3%A9cemment%20publi%C3%A9%20dans%20Nature%20Food).

³² Intervention de M. Harizi lors de la journée organisée par l'IRES

4.2. Le scénario de la stagnation : consolider l'effectivité et la mise en œuvre des politiques déjà élaborées dans le cadre multilatéral

La trajectoire actuelle de l'agriculture en Afrique risque de compromettre l'objectif d'éradication de la faim dans un horizon proche³³ établi respectivement dans la déclaration de Malabo (objectif 2025) et dans le cadre de l'agenda 2030 pour le développement durable.

Sur la base de ce scénario, le continent se concentrerait sur ses engagements multilatéraux (ODD, déclaration de Malabo...). Toutefois, les approches fragmentaires, les conflits d'intérêts entre les décideurs publics soumis à la pression des lobbies privés ne permettraient pas de parvenir à une production alimentaire réellement plus efficace sur le plan des ressources.

4.3. Le scénario de la rupture avec le modèle agro-alimentaire productiviste

Une troisième approche prônerait un changement de paradigme afin de s'orienter vers :

- la durabilité et la résilience des systèmes agricoles et alimentaires en réorientant la production agricole vers les circuits courts et les besoins domestiques,
- la réduction de la dépendance aux importations des produits de base dans un contexte géopolitique conflictuel et dans lequel les produits alimentaires peuvent être instrumentalisés,
- la révision des systèmes alimentaires et des modes de consommation actuels qui incitent à un certain gaspillage et à la dégradation des ressources naturelles.

Dans le cadre de ce scénario, le bien-être immédiat des citoyens serait, dans une certaine mesure, substitué par des investissements à plus long terme dans des processus de production durables, de transition énergétique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de conservation et de restauration des ressources naturelles.

La concrétisation d'un tel scénario suppose la mise en œuvre des orientations stratégiques, ci-après.

³³ La Déclaration de Malabo décrite plus haut dans le document indique un horizon temporel prévu à 2025 pour éradiquer la faim en Afrique.

5. Orientations stratégiques et mesures opérationnelles : faire de la sécurité alimentaire un vecteur de souveraineté nationale

❖ Replacer la sécurité alimentaire dans le cadre d'une vision globale de souveraineté alimentaire selon une approche multisectorielle et transversale

La sécurité alimentaire est un enjeu politique, économique, social voire culturel. Elle constitue un fondement de la stabilité politique et sociale de chaque pays ainsi que de sa cohésion sociale. Il conviendrait, donc, de :

- réaffirmer le droit à la sécurité alimentaire comme un enjeu national et le placer au cœur des politiques publiques,
- promouvoir une gouvernance agricole à la hauteur des enjeux de la sécurité alimentaire: pour cela, il serait approprié :
 - ▶ d'améliorer le cadre institutionnel et financier du secteur agricole par des réformes politiques, réglementaires et fiscales, notamment, concernant l'accès équitable à la terre ; ce cadre doit inclure une plus grande concertation des institutions publiques, privées et de la société civile
 - ▶ d'octroyer des subventions d'investissement ou encore de favoriser des techniques de production plus abouties.
- assurer une cohérence des politiques publiques (santé, commerce, élevage, pêche, ...), tout en mettant en œuvre des solutions, qui vont au-delà des silos de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et de la nutrition, en s'appuyant davantage sur les expertises cumulées des think thanks africains,
- privilégier les approches basées sur les preuves scientifiques afin de mesurer l'impact exact des politiques publiques sur le secteur de l'agriculture.

En outre, il serait judicieux de :

- réorienter le modèle agricole et alimentaire vers la satisfaction prioritaire des régimes et besoins alimentaires locaux,
- diminuer la dépendance envers les produits importés et encourager la production locale,
- veiller à une bonne organisation des marchés des produits alimentaires et à un contrôle des stocks et des prix, tout en luttant contre toute forme de spéculation,

- prévoir des mécanismes d'urgence en réponse immédiate à des situations de crises alimentaires subites,
- concevoir des produits financiers accessibles aux petits agriculteurs et fermiers leur permettant de s'équiper et d'améliorer la productivité agricole,
- développer des cadres institutionnels de proximité pour l'encadrement et pour la formation,
- repenser le sujet de la protection sociale dans le secteur agricole.

❖ **Faire de la transformation structurelle de l'agriculture en Afrique le levier d'une sécurité alimentaire renforcée**

Pour ce faire, il serait utile de :

- favoriser la complémentarité des systèmes de production agricoles africains, en procédant à la réduction des droits de douanes, tendant vers une meilleure circulation des biens et des personnes,
- miser sur les avantages comparatifs de chaque pays en encourageant les alliances régionales et sous-régionales dans l'optique de dynamiser le commerce intra-africain, tout en diversifiant les sources d'approvisionnement,
- encourager la création de chaînes de valeur locales à haute valeur stratégique pour les besoins nutritionnels domestiques,
- développer la petite agriculture vivrière et familiale en harmonie avec l'agriculture moderne, notamment, celle destinée à l'exportation, tout en encourageant le partage d'expérience réussies,
- promouvoir les industries de transformation à petite échelle.

❖ **Opérer une transition urgente vers des systèmes agricoles intégrant la composante du réchauffement climatique**

L'un des grands défis auquel est confrontée la sécurité alimentaire en Afrique est celui de l'adaptation au dérèglement climatique. Plusieurs expériences ont été éprouvées, comme par exemple :

- introduire des innovations dans les procédés agricoles telles que l'hydroponie (c'est-à-dire la culture des plantes avec des solutions nutritives renouvelées, sans terre naturelle),

- adopter l'approche transversale " Energie-Eau-Agriculture " dans les stratégies agricoles,
- déployer un plan stratégique commun pour la maîtrise et la gestion des ressources hydriques,
- exploiter les chaînes de valeur agricole locales en utilisant des intrants plus résilients aux chocs et à la variabilité du climat (graines et semences résistantes),
- promouvoir l'agriculture familiale, dominante en Afrique, en tant que fondement d'une agriculture résiliente au changement climatique et aux chocs extérieurs.

❖ **Faire entrer l'agriculture dans l'ère du numérique**

A ce titre, il serait opportun de promouvoir :

- la digitalisation des systèmes agroalimentaires par la sensibilisation, la formation et l'adoption par les agriculteurs de technologies numériques appropriées dans le cadre des politiques agricoles,
- le développement d'incitations fiscales et financières en faveur du numérique dans le secteur agricole.

❖ **Développer des mécanismes de coopération au niveau national, régional et international**

A cet effet, il y aurait lieu d'emprunter les sentiers suivants :

- Promouvoir une diplomatie agricole dans le cadre des programmes de coopération à caractère multilatéral (FAO, Banque Mondiale, Banque africaine de développement, Union africaine, Programme Adaptation-Agriculture-Africaine (AAA...).
- Elaborer une vision d'intégration régionale et interrégionale du secteur agricole et agroindustriel dans le cadre par exemple des opportunités offertes au sein des marchés régionaux africains (CEDEAO, CEMAC...) et du projet de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF).
- Encourager l'échange d'informations et des bonnes pratiques entre les acteurs nationaux, régionaux et internationaux.

❖ **Promouvoir le savoir et l'échange de connaissances et d'information en matière de sécurité alimentaire**

A cet égard, il serait opportun de mettre en avant :

- la réhabilitation et la création de centres de formation et de Recherche & Développement dans les domaines agricoles et les secteurs associés : foresterie, sylviculture, pêche, ...,
- la mise en place de systèmes d'information en appui à la gestion des crises alimentaires et à la régulation des domaines en lien avec la sécurité alimentaire : événements climatiques extrêmes, rareté de l'eau, crise énergétique. Par ailleurs, il est nécessaire de disposer, au niveau des ministères du commerce, de systèmes d'information performants, à même de faciliter l'accessibilité à l'information pour les exportateurs et les importateurs africains,
- la création de filières de formation dans l'agriculture de demain : agriculture climato-intelligente, innovation nutritionnelle, biotechnologies alimentaires, ...

Annexe 1 : Quelques bonnes pratiques agricoles africaines

La rencontre organisée par l'IRES sur la sécurité alimentaire en Afrique a connu la présentation de quelques expériences conduites sur le terrain en guise d'exemples de bonnes pratiques contribuant à améliorer la sécurité alimentaire au niveau du continent.

❖ L'initiative de "héritage vert" en Ethiopie³⁴

L'Ethiopie a expérimenté l'initiative intitulée " héritage vert ". Elle a consisté en un programme massif de plantations forestières. Entre 2019 et 2022, 20 milliards de semences ont été plantées. Le programme avait comme objectifs la restauration de la biodiversité, la réduction des effets du changement climatique et la captation du carbone émis.

Cette initiative a été l'occasion d'une mobilisation citoyenne de grande ampleur pour prendre part au processus de mise en place et aux opérations sur le terrain.

❖ Programmes de soutien à l'agriculture familiale dans le cadre du plan Maroc-Vert³⁵

Au Maroc, l'expérience relative aux programmes de soutien à l'agriculture familiale (Pilier 2 du Plan Maroc Vert) a suscité l'intérêt des participants à la Journée du 24 mai 2023 sur la sécurité alimentaire. Elle a été présentée comme un modèle à suivre en matière de promotion de la petite agriculture vivrière et familiale, qui représente la grande majorité de la production agricole en Afrique.

Le PMV s'est appuyé pour cela sur le système "d'agrégation" mis en place auprès des petits producteurs afin de gagner en échelle de production, en équipements et en moyens financiers. Le mécanisme de l'agrégation a fait l'objet d'une loi spécifique définissant les périmètres de l'agrégation et les publics cibles parmi les petits et grands agriculteurs. L'agriculture familiale a en outre bénéficié du soutien du fonds de développement agricole. En termes de résultats, il a été évoqué le triplement des revenus agricoles, la réduction de la pauvreté et l'inclusion des femmes.

Depuis la guerre en Ukraine, une inflexion stratégique a été opérée dans le cadre du PMV en accordant la priorité à la souveraineté alimentaire lors de la nouvelle stratégie sectorielle, intitulée " Green Generation 2020-2030 ". Les objectifs assignés à cette stratégie sont les suivants :

- ▶ la résilience agricole et alimentaire aux chocs externes,
- ▶ l'adaptation aux changements climatiques et au stress hydrique,
- ▶ l'inclusivité (jeunes, femmes et petits exploitants),
- ▶ le développement de l'agro-industrie,
- ▶ la réorientation des systèmes agricoles vers les besoins domestiques.

³⁴ Expérience communiquée dans la présentation du Professeur Tadessa Kuma Woradko(PhD), Ethiopian Policies Studies Institute « Discussion points in the Conference on the food security : challenges and perspectives for Africa », IRES, 24 May 2023

³⁵ Les informations relatives au Plan Maroc Vert ont été exposées par le Professeur Mohammed Ai Kadi, Président du comité scientifique de la conférence ministérielle de l'Initiative AAA

❖ L'amélioration apportée à la production de la cassave (manioc)³⁶ au Nigéria

L'expérience conduite au Nigéria d'amélioration des normes de qualité des sols a permis une croissance de la production de la cassave entre 1972 et 2021 allant de 9,57 millions de tonnes à 63 millions de tonnes, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,3% sur la période considérée.

L'expérience de la cassave au Nigéria montre l'intérêt de combiner des procédés modernes semi-industrialisés avec des modes de production traditionnels. Une combinaison adaptée au contexte africain pour accroître, avec des moyens financiers et technologiques limités, les rendements et la production d'un produit tel que la cassave considérée comme un aliment de base en Afrique de l'Ouest.

❖ Autres expériences présentées :

- Semences et graines adaptées aux sols arides³⁷ :

L'institut international de l'agriculture tropicale et le centre pour l'amélioration du blé³⁸ ont piloté une expérience de plantation de semences et de graines de maïs adaptées aux sols arides dans 13 pays de l'Afrique subsaharienne. Ces opérations ont permis à des petits fermiers de produire entre 2007 et 2013, 160 variétés de semences adaptées à la sécheresse.

- L'expérience de l'hydroponie dans neuf pays³⁹ : Algérie, Pérou, Jordanie, Kenya, Namibie, Mali et Niger :

L'hydroponie est une technologie qui permet de cultiver et de produire des plantes avec 90 % d'eau en moins. L'expérience a été conduite dans les pays cités ci-haut auprès de 5000 personnes vivant en zones urbaines et dans des régions vulnérables en impliquant les femmes.

³⁶ Expérience présentée à l'IRES par le Pr. Khalid El Harizi, Expert international, dans la communication intitulée « A strategic vision for african food security by 2050 ».

³⁷ Expérience présentée par le Pr. Bahgo Kashema, Center for the Studies of the economics of Africa (CSEA) dans la communication intitulée « How to strengthen the resilience of african agriculture to climate and geopolitical hazard to reduce food import dependency ».

³⁸ Idem

³⁹ Idem

- **Mécanisation de la production de la pâte de riz au Bénin⁴⁰ :**

Un groupement de femmes fermières béninoises a fondé " l'AfriRice agri business ". Elles ont mis au point une machine fonctionnant au gasoil capable de battre les grains de riz et de produire une quantité de 2500 kilos en une heure tout en réduisant les pertes de 20 à 22%. L'expérience a révélé, en outre, des bénéfices en termes de bien-être pour les femmes concernées. En plus d'augmenter la productivité, les femmes fermières n'ont plus eu besoin de recourir à une médication à base de " Tramadol " pour soulager les douleurs liées aux modes traditionnels de battage manuel.

En somme, les expériences, susmentionnées, aux résultats probants ont eu pour intérêt de montrer l'importance d'expérimenter, à travers des microprojets, la diversité des réponses possibles aux problématiques de l'insécurité alimentaire. Elles sont, également, une source de réflexions et d'inspirations pour concevoir des modèles agricoles innovants.

⁴⁰ Expérience présentée par le Pr. Bahgo Kashema, cité précédemment, dans sa communication intitulée « How to strengthen the resilience of african agriculture to climate and geopolitical hazard to reduce food import dependency ».

Annexe 2 : Programme de la journée de réflexion prospective

9.00	ACCUEIL DES PARTICIPANTS
9.30	SESSION D'OUVERTURE <ul style="list-style-type: none"> • M. Mohammed Tawfik MOULINE, <i>Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)</i> • M. Jean SENAHOUN, <i>Représentant de la FAO au Maroc</i>
MODERATION DES TRAVAUX DE LA JOURNEE	
M. Moubarack LO, <i>Directeur Général du Bureau de la Prospective Economique, Sénégal</i>	
10.00	SESSION 1 : COMPRENDRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les impacts à moyen et long terme des crises actuelles (pandémie de Covid 19, crise ukrainienne, ...) sur la sécurité alimentaire en Afrique ? <i>Par M. Youssoufou Hamadou DAOUDA, Senior Fellow à la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferd), Recteur de l'Université de Tahoua, Doyen de la Faculté de droit, d'Economie et de Gestion, Niger</i> • Transformation de l'agriculture en Afrique : quels sont les défis et les opportunités ? Zoom sur l'Afrique de l'Ouest. <i>Par M. Cheikh Oumar BA, Directeur exécutif de "Initiative Prospective Agricole et Rurale" (IPAR-Sénégal), Président de l'UEMOA ThinkTank network.</i>
10.30	DEBAT
10.50	PAUSE-CAFE ET PHOTO DE GROUPE
11.20	SESSION 2 : ANTICIPER L'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE AFRICAINE DANS UN MONDE VUCA <ul style="list-style-type: none"> • Quels leviers pour accélérer la transition de l'agriculture africaine ? <i>Par M. Samuel BENIN, Directeur adjoint, Bureau Afrique, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires</i> • Comment renforcer la résilience de l'agriculture africaine face aux aléas climatiques et géopolitiques et réduire la dépendance de l'Afrique en matière alimentaire ? <i>Par M. Bahago KASHEMA, Senior Researcher, Center for the Study of the economics of Africa, Nigéria</i> • Quels sont les conséquences géopolitiques de la vulnérabilité de l'Afrique en matière alimentaire, dans un contexte où l'alimentation devient une arme ? <i>Par M. Mamadou GOITA, Directeur exécutif, Institute for Research and the Promotion of Alternatives in Development (IRPAD/Afrique), Mali</i>
12.05	DEBAT
12.25	DEJEUNER

14.30	<p>SESSION 3 : QUELLE GOUVERNANCE EN FAVEUR DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle vision stratégique pour la sécurité alimentaire africaine à l'horizon 2050 et quel rôle pour les organisations continentales ? <i>Par M. Khalid EL HARIZI (Maroc), Expert FAO, Leading & Coaching Teams in Agricultural Strategy Design and Evaluation</i> • Comment accélérer la mise en œuvre de l'initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine ? <i>Par M. Tadesse KUMA, Coordinateur, Agriculture and Rural Development Policy Research and Studies Centre, Ethiopia Policy Studies Institute (PSI), Ethiopie</i> • Comment faire de l'Agriculture un levier de l'intégration africaine grâce à la mutualisation continentale ? Comment adapter la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine pour en faire un levier du renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique ? <i>Par M. Moubarack LO, Directeur Général du Bureau de la Prospective Economique, Sénégal</i> • Quelle politique de partenariat de l'Afrique avec les puissances étrangères ? <i>Par M. Anthony Kwasi Nyame-BAAFI, Directeur exécutif, Africa Trade Initiative for the Future, Ghana</i>
15.30	DEBAT
16.00	<p>PANEL DE DISCUSSION</p> <p>Proposition de leviers du changement et d'orientations stratégiques, visant à renforcer la sécurité alimentaire et à conquérir la souveraineté alimentaire en Afrique.</p>
16.45	MOT DE CLÔTURE